

COVID-19 - ☒ Rendez-vous du Maire

Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, s'adresse aux Annemassiens pour les informer sur les actualités de la situation exceptionnelle que nous vivons .

Vendredi 29 mai - les points à retenir

Aujourd'hui, Christian Dupessey aborde l'assouplissement des contraintes sanitaires.

Comme l'a annoncé le Premier ministre hier, notre pays passera mardi prochain dans une nouvelle phase du déconfinement, jusqu'au 22 juin.

La situation sanitaire et dans nos hôpitaux s'améliore, même s'il convient de rester prudent.

Augmentation des capacités d'accueil dans les écoles

Dans les écoles de la ville, en concertation étroite avec l'Education nationale, le protocole sanitaire continuera d'être appliqué pour la sécurité des écoliers, des personnels pédagogiques et des encadrants.

Les écoles maternelles et primaires augmenteront leur capacité d'accueil.

Ainsi, un plus grand nombre d'élèves sera pris en charge dans les différents niveaux déjà accueillis et peut-être que de nouvelles classes pourront ouvrir.



Les directeurs d'écoles contacteront les familles pour évaluer les besoins.

Les nouvelles ouvertures s'effectueront selon la capacité technique de la Ville à accueillir davantage d'élèves dans les locaux tout en assurant l'application du protocole sanitaire toujours en vigueur à ce jour.

Reprise des activités textiles sur les marchés

Conformément à l'engagement de la Municipalité, la tenue des marchés a été réévaluée au regard de l'évolution sanitaire.

La Ville d'Annemasse a pris la décision de **réintégrer les activités textiles dans ses marchés de plein air à compter du mardi 2 juin.**

Cette reprise de l'ensemble des activités se fera dans le strict respect des gestes barrière afin de garantir la santé et la sécurité des clients et des commerçants.

C'est la responsabilité de chacun qui permettra de retrouver un marché sûr, accueillant et animé.

À l'issue d'une première semaine de fonctionnement, des ajustements pourront être apportés selon les constats faits en matière de respect des consignes sanitaires sur place.

Distribution des masques de la Région

Le port du masque est toujours fortement recommandé par les autorités nationales de santé dans l'espace public et sur les marchés.

Les masques de la Région Rhône-Alpes seront distribués tout au long du week-end directement dans vos boîtes à lettres par des élus de la majorité de la municipalité et des citoyens volontaires.

La Ville d'Annemasse remercie la Région et tous ceux qui sont mobilisés pour cette distribution. L'ensemble des habitants de l'agglomération peuvent dorénavant bénéficier d'une protection lors de nos déplacements en transports en commun et dans le cadre de nos activités professionnelles ou de loisirs.

Pour vous procurer des masques supplémentaires, nous vous rappelons que **les masques en tissus réutilisables** commandés par Annemasse Agglo **sont à nouveau en vente depuis mercredi dans le réseau de pharmacies d'Annemasse et de Gaillard**, au prix coûtant de 2 euros.

Vous pouvez retrouver ces informations, et notamment la carte des pharmacies partenaires sur le [site de l'Agglo](#).

Réouverture des bars et restaurants

La majorité des enseignes et lieux conviviaux qui sont restés fermés jusqu'à maintenant vont reprendre leurs activités.

On peut se réjouir que les bars et les restaurants, qui composent l'art de vivre à la française, puissent enfin rouvrir. De quoi profiter pleinement de ce beau printemps !

La restriction est l'exception, mais il est de notre responsabilité de rester vigilants. **L'interdiction de rassemblement de plus de dix personnes demeure en vigueur.** Il n'est donc pas possible d'envisager une fête de la musique même a minima.

La Ville travaille en ce moment à une adaptation des activités et événements culturels qui pourront être proposés pendant la période estivale, en fonction, bien entendu, de l'évolution de la situation sanitaire dans notre territoire.

Voilà une nouvelle étape franchie, ensemble. Christian Dupessey remercie les Annemassiens pour leur civisme ; pour avoir respecté les consignes des pouvoirs publics ; pour avoir traversé cette période difficile avec abnégation et dans le soucis constant de l'autre, de la protection des plus fragiles parmi nous ; pour avoir fait vivre cette « société du soin », ce que les anglophones désignent en parlant du « care ». Cet élan de solidarité et cette attention vont se poursuivre, ensemble, au-delà des prochaines semaines.

Merci aussi d'avoir suivi ces vidéos et les autres communications de la Ville. Christian Dupessey reviendra dorénavant <https://www.annemasse.fr/mairie/covid-19-%EF%B8%8F-rendez-vous-du-maire>

Retrouvez les vidéos des rendez-vous du Maire des jours précédents

Lundi 18 mai - Points d'actualité	▼
Jeudi 14 mai - Points d'actualité	▼
Lundi 11 mai - Déconfinement	▼
Jeudi 7 mai - Points d'actualité	▼
Lundi 4 mai - Points d'actualité	▼
Jeudi 30 avril - Déconfinement	▼
Lundi 27 avril - Points d'actualité	▼
Vendredi 24 avril - Points d'actualité	▼
Lundi 20 avril - Annemasse Agglo soutient l'économie locale	▼
Vendredi 17 avril - Point d'actualité	▼
Mercredi 15 avril - Points d'actualité	▼
Mardi 14 avril - Points d'actualité	▼
Vendredi 10 avril - Points d'actualité	▼
Mercredi 8 avril - Points d'actualité	▼
Lundi 6 avril - La collecte des déchets et des ordures ménagères : un service essentiel	▼
Jeudi 2 avril - Points d'actualité	▼
Mercredi 1er avril - L'adaptation des transports en commun sur l'agglomération	▼
Mardi 31 mars - Faciliter le confinement aux habitants	▼
Lundi 30 mars - La Ville et l'Agglo soutiennent commerces et entreprises	▼

Vendredi 27 mars - Solidarité et protection des personnes âgées isolées



Jeudi 26 mars - La Ville et l'Agglo, solidaires avec les personnes en situation de précarité



Mercredi 25 mars - La Ville solidaire avec le personnel soignant



Mardi 24 mars - Point sur la situation



MAIRIE D'ANNEMASSE

BP 530
74107 Annemasse cedex
☎ 04 50 95 07 00

HORAIRES :
Lun - Mer - Jeu :
9h > 12h & 13h30 > 17h

Mardi :
9h > 12h & 13h30 > 18h

Vendredi :
9h > 17h